



Fès, le 28/06/2018

NOTE AUX ETUDIANTS ADMIS EN DEUXIEME ANNEE

Il est porté à la connaissance des étudiants admis en deuxième année que le passage en S3 est tributaire de la validation du stage d'initiation d'une durée de 4 semaines en juillet et août 2018.

Les étudiants doivent absolument avant de partir en stage passer au service de relation extérieure pour :

- **présenter l'accord de stage**
- **retirer tous les documents à remettre à l'entreprise.**

Les soutenances des stages d'initiation auront lieu comme suit :

Remise des rapports de stage, en trois exemplaires, au plus tard Vendredi 07 septembre 2018 auprès des préparateurs des départements.

Soutenance : Lundi 10, Mardi 11 et Mercredi 12 Septembre 2018 à partir de 8H selon le planning qui sera affiché la première semaine de septembre 2018.

N.B. : Les étudiants qui n'ont pas validé leurs stages d'initiation seront déclarés ajournés.